

LA
SAINTE-ÉPINE

DE

l'Ancien Couvent des Dominicains

DU BUIS

Par

LOUIS CHAVANET

Curé de Chaudebonne



VALENCE
IMPRIMERIE VALENTINOISE. -- PLACE SAINT-JEAN
—
1890

LA SAINTE ÉPINE

de l'Ancien Couvent

DES DOMINICAINS DU BUIS

Nous voudrions, dans ces quelques pages, résumer ce que les documents et les traditions nous ont appris sur l'histoire de la Sainte Epine du Buis, qui est sans contredit un des trésors les plus précieux de notre diocèse. Quelques auteurs soutiennent que cette relique fut un présent du Dauphin Humbert II au couvent des Dominicains du Buis (1). D'autres prétendent qu'elle fut apportée chez nous de Terre Sainte, de Jérusalem même, par le Frère Jacques Guignardy, religieux dominicain. On a essayé de concilier ces deux opinions qui paraissent tout d'abord contradictoires. La Sainte Epine du Buis pourrait bien avoir été apportée de Terre Sainte par le Frère Jacques Guignardy ; mais il ne s'en suivrait pas pour cela qu'elle ne fût pas un don du Prince Humbert II. C'est l'opinion du docte chanoine M. Nadal. Voici comment il s'exprime à ce sujet :

« On lit à la fin d'un vieux répertoire des papiers du couvent, sans nom d'auteur et sans date : *Le R. P. Jacques Guignardy religieux des FF. Prêcheurs, apporta la Sainte Epine de Hierusalem au couvent du Buis. Ce religieux l'offrit, sans doute, au Dauphin Humbert, qui après l'avoir fait enchâsser dans un riche reliquaire, la donna au couvent* » (2).

Le savant Dominicain, Joseph d'Arlatan, qui vivait dans le couvent du Buis, dès le commencement du XVIII^e siècle, et qui avait étudié avec soin tous les documents historiques conservés dans les archives de son ordre et de la ville, dit, sans émettre le moindre doute, dans le consciencieux travail qu'il envoya à Rome, le 12 décembre 1714, au Maître-Général des FF. Prêcheurs, le R. P. Antoine Cloche, que « la Sainte Epine avait été donnée à l'Eglise des Dominicains du Buis par le Prince Humbert II. *Hæc autem*

(1) A. VINCENT, *Notice historique sur le Buis*, p. 96. — DELACROIX, *Statistique du département de la Drôme*. — BOYER, *Histoire de l'Eglise cathédrale de Vaison*, p. 81 et p. 149. — NADAL, *Histoire hagiologique*, p. 630.

(2) *Essai sur les origines monastiques dans le diocèse de Valence. Dominicains de Valence, Die, Buis-lès-Baronnies et Saint-Paul-Trois-Châteaux*, p. 64-5.

« *sacra spina huic nostræ Ecclesiæ donata est a serenissimo Principe Humberto Delphino* » (1).

Le P. Joseph d'Arlatan n'ignorait pas cependant qu'au siècle précédent plusieurs personnes notables du Buis, même des Religieux Dominicains, croyaient que « la Sainte Epine avait été ap-
« portée du Saint Lieu de Jérusalem au Couvent du Buis par feu
« frère Jacques Guignardy, jadis Religieux du dit ordre, il y a lon-
« gues années, et duquel le nom, armes et portrait sont dépeints et
« relevés au saint Reliquaire d'or et d'argent, dans lequel la dite
« Sainte Epine est enclose, dans un cristal qu'est au dit Saint Reli-
« quaire » (2).

Le P. Joseph d'Arlatan, disons-nous, n'ignorait pas cette opinion puisqu'il avait sous les yeux les documents qui en font foi, documents tirés des archives des dominicains du Buis et que nous possédons encore. Néanmoins, il affirme, sans la moindre hésitation, que la Sainte Epine fut donnée par le Prince Humbert, ce qu'il n'aurait certainement point fait sans preuve.

Humbert II aima singulièrement les Dominicains du Buis ; il les visita souvent. Grand nombre de ses actes sont datés de leur couvent. Et si l'on consulte l'itinéraire de ce Prince dressé par le Chanoine Ulysse Chevalier, on verra qu'il fit plus d'une apparition dans la capitale des Baronnie (3). Le Buis le payait de retour, car cette ville ne consentit à reconnaître le roi dauphin et lui promettre fidélité, qu'après que les députés qu'elle avait envoyés à Humbert eurent reçu de lui-même l'ordre de se soumettre à son successeur (4).

Quoi qu'il en soit, du reste, de la provenance de cette précieuse relique, on peut dire qu'elle a toujours été environnée, au Buis, d'une très grande vénération. Elle était conservée sous clé dans un tabernacle, presque avec le même respect, allions-nous dire, que la Divine Eucharistie. Tous les documents du XVIII^e et du XVII^e siècle que nous a légués le passé, disent unanimement que déjà à cette époque elle était, depuis de longues années, le trésor de l'église des Frères Prêcheurs. Elle y avait sa chapelle, comme de nos jours, dans l'église paroissiale.

Le couvent des Dominicains du Buis, fondé en 1310, par les libéralités de Raymond de Mévouillon, était situé au midi de la ville, à 50 ou 60 mètres des remparts. Fortifié à grands frais par les Religieux et brûlé en 1536 par les bandes anglaises, dit le

(1) Archives d'une famille du Buis : *Lettre du P. Joseph d'Arlatan au R. P. Antoine Cloche, général des Dominicains*. Original.

(2) *Extrait de l'original du procès-verbal de l'enquête faite par ordre de Mgr l'Evêque de Vaison sur la transformation miraculeuse de la Sainte Epine, arrivée le 3 mai 1613*. Archives de la fabrique de l'église du Buis-lès-Baronnies.

(3) Cf. U. CHEVALIER, *Itinéraire du Dauphin Humbert II*.

(4) DELACROIX, *Statistique du département de la Drôme*, p. 444.

P. Charles Bouquin, d'autres disent par les Impériaux qui, en effet, envahirent la Provence à l'époque de la guerre entre François 1^{er} et Charles-Quint, il fut détruit de fond en comble, au mois de juin 1562. par une bande de 800 huguenots sous la conduite de Mouvans. (1)

A cette époque lamentable, la Sainte Epine dans un riche étui brillant d'or et de diamants, fut enlevée par un sectaire qui la cacha dans sa maison, se réservant, sans doute, d'en tirer un parti avantageux. Mais sa cupidité et ses calculs sur un lucre sacrilège tournèrent à la gloire de Dieu et au salut de son âme ; il avait cru, lui, remplir à la fois son escarcelle et faire chose méritoire et digne d'un bon calviniste : il comptait sans la Providence qui avait d'autres desseins ; car un bruit étrange et insolite ne cessa de se produire dans sa demeure, depuis son inique larcin. Toute cause admissible échappait à son esprit troublé ; le voilà bourrelé de remords, inquiet, agité, sans repos ni le jour ni la nuit ; frappé de ce son accusateur qui toujours lui rappelle son crime ; à bout de force et de courage, il court chez un Frère Prêcheur, retiré en ville, lui remet le sacré reliquaire et abjure ses erreurs. C'est le docte P. Joseph d'Arlatan qui nous a transmis ces détails. « *Tempore autem excidii Ecclesiæ et conventûs, dit-il, a quodam hugonoto accepta, et in æde recondita, tantus in ea abortus est strepitus, quod ipse fatigatus et terrefactus restituit eam Patribus nostris, errorem suum agnoscens et detestans* ». (2)

Cette conversion du rapace huguenot opérée par la Sainte Epine ne demeura pas un fait isolé ; elle fut suivie d'autres changements non moins prompts et non moins surprenants, motivés par de nouveaux prodiges d'une certitude telle, que les plus endurcis parmi les briseurs d'images se rendaient à la vérité comme poussés par une puissance invincible.

Le vendredi, 3 mai 1613, en la fête de l'Invention de la Sainte Croix, à l'heure de midi, la Sainte Epine placée sur un autel, se transforma tout à coup. De grisâtre qu'elle était, elle devint rouge comme le sang et demeura dans cet état pendant une heure envi-

(1) *Gallia Christiana*, t. I. p. 465 et t. III p. 1081. TOURON, *Vie des hommes illustres de l'ordre de S. Dominique*. t. II. p. 184. DELACROIX, *Statistique du département de la Drôme*, p. 446. VINCENT, *Notice historique sur le Buis*. LACROIX, *L'arrondissement de Nyons*. BOUQUIN, *Mémoire pour l'histoire de notre couvent*. D'ARLATAN, *Lettre au R.P. Antoine Cloche*. JOUVE, *Statistique monumentale de la Drôme*. BERNARD GUIDONIS, *Hist. Fundat. Conventuum ordinis Sti. Dominici (conv. Buxi)*. FRANÇOIS DE CENTENARIIS, *Répertoire des archives du couvent du Buis* (Notice préliminaire). NADAL *Essai sur les origines monastiques. — Histoire Hagiologique*.

(2) JOSEPH D'ARLATAN, *Lettre au R.P. Antoine Cloche, maître général des Dominicains*,

ron, à la vue d'une foule de plus de cinq cents témoins. Elle reprit ensuite sa couleur ordinaire.

On conserve encore aujourd'hui, dans les archives de la fabrique du Buis, l'original du procès-verbal de l'enquête faite au sujet de ce merveilleux prodige, « par M^{re} Reymond Vaclaurie, official-forain de Mgr l'Evêque de Vaison, et par noble Charles Cayrel, Vibailli du Buis, d'après l'ordre de Mgr Guillaume de Cheysselme, Evêque de Vaison, sur la requête du R. P. François Guidy, docteur en sainte Théologie, Prieur du couvent des FF. Prêcheurs de la ville du Buis, et des autres Pères et dévots Religieux du Couvent, le 27 Mai 1613 ».

Ce prodige eut lieu dans l'église de St-Pierre de Touzon, dans le comté de Vénise, à quelques lieues de Carpentras, où le R. P. Laurent Barnoin, sous-Prieur des Dominicains au Buis, portant la Sainte Epine, le R. P. Antoine Marin, plusieurs Prêtres de la Ville, les pénitents blancs et un grand nombre d'autres personnes étaient allés processionnellement, pour y gagner le « Grand Pardon » ou Indulgence plénière, accordée par le Souverain Pontife.

Parmi les nombreuses dépositions inscrites au procès-verbal d'enquête, nous choisissons celle du R. P. Laurent Barnoin. Qu'il nous soit permis de la transcrire ici d'après l'original, en conservant le style et l'orthographe de l'époque.

« A dit par son serment, mettant la main à la poitrine et pro-
« mettant de dire vérité, que, le premier jour du présent mois de
« May, il eut comandement de son Prieur d'accompagner en pro-
« cession les sieurs Pénitents blancs de la présente ville du Buys,
« qui allaient en dévotion à St-Pierre de Touzon, dans le comté de
« Vénise, où il y avait le pardon général concédé par notre saint
« père le Pape, le troisième jour du présent mois de May, jour et
« feste de la Sainte Croix et lorsque la dicte feste se trouve un
« vendredy comme en la présente année ; et estant le dépossant
« accompagné de frère Anthoine Marin, aussy Prestre et Religieux
« du dit ordre de St-Dominique il eut comandement de son dit
« Prieur de porter luy mesme le saint Reliquère qu'ils ont dans
« le couvent d'une sainte Epine tirée de la Couronne de Jésus-
« Christ, et aportée au dit couvent du Saint Lieu de Jérusalem
« par feu frère Jacques Guignandy jadits religieux du dit ordre
« il y a longues années. Et estant tous Pénitents partis du présent
« lieu du Buys avec le déposant et autres Prêtres dudit Buys et
« messieurs les Prêtres de l'Eglise paroissiale Nostre Dame dudit
« Buys et aultres, ils arrivèrent à Carpentras, où estant le dépo-
« sant mesme alla reposer la dite sainte Espine dans la chapelle
« des Pénitents blancs dudict Carpentras. Et le lendemain vendre-
« dy matin, jour et feste de la Sainte Croix, tous les susdts sont
« partis à la pointe du jour dudict Carpentras et arrivés environ
« à huit heures du matin à l'Eglise de St Pierre de Touzon qu'est

« environ une lieue distant du lieu de Lisle de Vénise, au dit Com-
« té où estant arrivé et trouvé grande multitude tant de Pénitents
« des autres lieux de Provence que lieux circonvoisins et autres
« catholiques que y estoient pour la dévotion ; la dite Eglise de
« saint Pierre estoit toute remplie de peuple, sy qu'ils furent con-
« trainctz de prendre ung autel qui estoit dressé près et autour de
« la dite Eglise pour y célébrer le saint sacrifice de la Messe, sur
« lequel autel le déposant reprécusa luy mesme le dict Reliquère
« de la Sainte Espine. Et avant que célébrer la dicte Messe le dé-
« posant ouyt en confession plusieurs desds Pénitents et aultres,
« et après célébra la sainte messe au dict autel ; et pendant qu'il
« donnoit la sainte communion aux confessés et après la célé-
« bration de la dicte messe il fust adverty par le sieur Paul Moreau,
« confrère des Sts Pénitents et Procureur au siège du Buys, di-
« sant : Père sous-Prieur, regardez la Sainte Espine laquelle s'est
« changée de couleur et devenue rouge. Et alors le déposant, es-
« tant encore vestu de ses habits sacerdotaux, il print en main le
« dict St Reliquère et iceluy regardé de près et par plusieurs fois, il
« vit et cognust que la dicte Sainte Espine étoit toute changée de
« couleur pour estre lors toute rouge comme sang ; et le dépo-
« sant semit à dire Jésus, Maria, jamais je ne l'avais vue ainsy rouge ;
« comme le déposant assure, vu qu'auparavant l'ayant vue par plu-
« sieurs fois, elle est de couleur grisâtre, et gris oscur comme elle est à
« présent et à son ordinaire ; mais lors de la dicte communion elle
« estoit devenue rouge comme sang. Et lors le bruit accrust alen-
« tour dudit miracle, où il vint affluance de peuple que tiroit iceluy
« miracle, lequel dura l'espace d'environ une heure, depuis le temps
« que le dict déposant s'estoit prins garde du dict changement de
« couleur. Et après peu à peu la dicte Sainte Espine reprit sa pre-
« mière couleur grisâtre au vu de plusieurs Assistants, la plus-
« part desquels supplient le saint déposant de vouloir faire tou-
« cher livres, chappellets, agnus Dei et bagues à la dicte Sainte
« Espine, ce que le déposant fist. Et après s'en retournèrent en
« la présente ville du Buys. Et ce que dessus ledit déposant dit
« estre véritable pour avoir bien vu et recognu ce que dessus,
« Et après lecture de sa déposition dit contenir vérité et s'est
« soubsigné ».

« F. Barnoin, Sous-Prieur ». (1)

Les autres dépositions contenues au procès-verbal semblables, pour le fond, à celle du Père Barnoin, respirent le même parfum de candeur et de sincérité.

Le prodige dont nous venons de parler s'était produit bien d'autres fois encore. Dans l'original de la supplique du P. F. Guidy

(1) Original conservé dans les archives de la fabrique de l'Eglise du Buis-lès-Baronnies.

pour obtenir de Mgr l'évêque de Vaison que l'on procédât à l'enquête dont il est parlé ci-dessus, nous voyons que ce religieux parle du miracle de la transformation de la Sainte Espine comme d'un fait notoire « *qui, dit-il, arrivait souvent le jour de l'Invention de la sainte Croix et au grand Vendredi* ». (1)

Dans l'original d'une attestation du mois d'octobre 1613, signée par Charles Cayrel, Vibailly du Buis, Reymond Vallaurie, Officiel forain de Mgr l'Evêque de Vaison, par le Prêtre curé du Buis, les consuls de la Ville, les Recteurs des Pénitents et de l'Hopital, par des médecins, des docteurs en droit, des avocats et autres notables, nous voyons que les guérisons des maladies des yeux et autres maladies corporelles, par l'attouchement de la Sainte Epine, étaient des faits fréquents et notoires. (2)

« Le bruit de ces miracles retentit dans les Baronnie, le Comtat et le Dauphiné ; l'affluence des pèlerins augmenta et leur foi se raviva encore au spectacle de malades s'en retournant guéris et glorifiant la Sainte Epine. De cet empressement, de ces faits merveilleux dont le récit porté au loin défrayait les causeries sous le chaume et le splendide manoir seigneurial, naquit la pensée de fonder une confrérie, afin de rendre plus stables et plus réguliers les hommages d'un culte béni du ciel ». (3).

Le Pape Paul V, par une bulle datée du 15 mars 1617, approuva cette confrérie de la Sainte Epine et accorda aux membres de l'un et de l'autre sexe de cette pieuse association, de nombreuses faveurs spirituelles, des indulgences plénières, pour les 3 mai, 7 mai, (fête de la Sainte Couronne dans l'ordre de Saint Dominique), 14 septembre, etc., etc.

On possède, dans les archives de la fabrique de l'église du Buis, l'original en parchemin de cette bulle. Outre ce précieux document, il existe, dans les mêmes archives, sous une bande de papier rose portant ce titre : « *Original de la Bulle de Paul V, sur la confrérie de la Ste Epine au Buis, 15 mars 1617. Avec deux copies* », deux copies sur papier de cette même bulle. La première, faite en l'an 1618, forme un cahier de 6 feuillets et porte la suscription suivante : « *Coppie de la bulle de Rome de la Sainte Espine en l'église du couvent des frères prescheurs du buys 1618*. La deuxième, du 15 juillet 1833, est écrite tout entière sur trois pages avec le titre suivant : « *Copie de la bulle de Rome au*

(1) *Supplique à Mgr l'évêque de Vaison au sujet du miracle du 3 Mai 1613*. Original conservé dans les archives de la fabrique de l'Eglise du Buis-lès-Baronnies.

(2) Archives de la fabrique de l'église du Buis.

(3) VINCENT, *Notice historique sur le Buis*, p. 95.

NADAL, *Essai sur les origines monastiques dans le diocèse de Valence*. (Dominicains de Valence, Die, Buis-lès-Baronnies et Saint-Paul-Trois-Châteaux), p. 81.

sujet de la S^{te} Epine qui est dans l'Eglise du couvent des frères prêcheurs du Buis, extraite pour la première fois en 1618 et aujourd'hui 15 juillet 1833, sur l'original ».

Durant le cours du XVIII^e siècle, les prodiges continuèrent. Le P. Joseph d'Arlatan écrit que le miracle de la transformation de la Sainte Epine arrivait quelquefois le Vendredi Saint, et il ajoute que la Sainte Epine étant devenue toute rouge, une goutte de sang était apparue et avait perlé à l'extrémité de sa pointe. « *Illud etiam prodigium deinceps visum est feria VI in Parasceve, à multis viris probis hujus civitatis, præsertim à Dis Dominico Mostoul, Bernardo Bertrand, Joanne Jacobo Reydel, Androæa Reydel, fratre ejus, Androæa Thibaud, Petro Raynaud, multique aliis, à quibus ego ipse accepi. Unde quotannis, feriâ VI in parasceve, hæc sacra spina oculis omnium remanet exposita super altare, cum debitis luminaribus, a meridie usque ad horam primam, tantaque fidelium est ergâ ipsam veneratio, ut ad illam adorandam et deosculandam veniant etiam nunc frequenter circumquaque afflicti oculis, multique eorum recipiant integram sanitatem. Estque traditio firma civium quod, ex tempore quo hæc felix spina apud ipsos asportata est, pestis, quæ aliquando apud omnes vicinos sævit, nunquam ad ipsos intravit » (1).*

« La vertu du trésor légué par Humbert II ne profita pas seulement aux populations accourues du voisinage ; aux jours des inondations de l'Ouvèze, dans les fléaux calamiteux, en face des incendies et des sinistres qui frappaient les habitants, la foule se précipitait à l'entour de l'arche du salut. La Sainte Epine était exposée et la protection d'en haut, douce récompense des croyants, venait ramener la joie, le calme et la sécurité » (2).

« Les torrents de lave que vomissent le Vésuve et l'Etna, dit Montalembert, se sont toujours arrêtés et détournés devant la demeure que les Camaldules et les Bénédictins s'étaient choisie sur les flancs de ces redoutables cratères ; le volcan moral dont les éruptions ont ravagé le monde chrétien devait avoir moins de discernement » (3).

A la suite du décret qui abolissait les vœux monastiques, parurent, le 26 février 1790, des lettres patentes stipulant le traitement des religieux et prêtres auxquels le gouvernement enlevait leurs

(1) JOSEPH D'ARLATAN, *Lettre au R. P. Antoine Cloche*. Original conservé dans les archives d'une famille du Buis et dont nous tenons une copie.

VINCENT, *Notice historique sur le Buis*, p. 29.

CHORIER, *Histoire du Dauphiné*, t. II. p. 328.

(2) VINCENT, *Notice historique sur le Buis*, p. 96. Archives de la fabrique.

(3) *Les Moines d'Occident*.

biens. Du Nord au Midi, de l'Est à l'Ouest de la France, en un instant, la spoliation et le pillage s'organisèrent, et comme pour légitimer le vol du pouvoir, chaque couvent, chaque presbytère fut chargé de faire la déclaration des biens qui lui étaient enlevés. Des inventaires minutieux allaient enregistrer au profit de l'Etat le moindre objet appartenant aux communautés. Ces formalités exigées par une loi inique furent remplies à l'égard des Dominicains rétablis au Buis depuis la fin du XVI^e siècle. Le compte-rendu des biens et rentes de leur couvent fut clos et arrêté par le Directoire du district de Nyons le 5 avril 1791.

Trois mois après, le Directoire délégua les officiers municipaux du Buis « *pour procéder à l'inventaire des titres et papiers de la maison des cy-devant Dominicains* ». D'après M. Nadal, ce travail (qu'il a eu sous les yeux) comprend 109 articles, au nombre desquels était le suivant : « Le sac n^o 84 contient les « papiers relatifs au reliquaire de la Sainte Epine et des informa- « tions sur divers miracles : et comme en exécution de l'ordon- « nance de M. l'Evêque du département de la Drôme, du 18 janvier « dernier, approuvée par le Directoire du département le 19, il a été « ordonné que les authentiques de cette relique seraient soigneu- « sement conservés, et qu'on remettrait le reliquaire au sieur « curé de cette ville, en exécution de ladite ordonnance il a été con- « venu que ces pièces seraient déposées dans les archives de la « commune.... ».

Dans un projet d'inventaire fait antérieurement on lit :

« Art. 6. — Un reliquaire de la Sainte Epine renfermé dans un « étui de cristal, supporté par un piedestal de vermeil, avec des « figures et agréments gothiques, et autour dudit pied une légende « en caractères gothiques ». (1).

L'œuvre de spoliation une fois commencée allait suivant son cours. Le couvent fut mis en vente au prix de 6.000 livres. La municipalité l'ayant jugé propre à recevoir « *les établissements publics à faire pour l'administration de la nouvelle justice* » délibéra de l'acheter, et « *pour franchir tous les obstacles, elle décida à offrir 2000 livres en sus de l'expertise* ». La vente du mobilier produisit 1.137 livres.

Après l'expulsion du prêtre fidèle à Dieu et à l'Eglise, M. Lunel, un schismatique et scandaleux, Just-Eléazar Garcin, fut envoyé au Buis, avec le titre de curé. A l'honneur de la paroisse, disons-le en passant, l'immense majorité de la population fit à l'intrus l'accueil qu'il méritait.

Arrivé au Buis vers la fin de l'année 1791, Garcin se mit aussitôt à y exercer les fonctions curiales. Le 2 février 1792, il trans-

(1) Archives de la Drôme.

porte la Sainte Epine, de l'église des Dominicains dans l'église paroissiale. Voici le procès-verbal qu'il dressa à ce sujet. Il se trouve consigné dans les archives de la mairie. « Le 2 février 1792, nous curé soussigné, en vertu de la permission de Monsieur l'Evêque du département de la Drôme, du 18 janvier 1792, de l'approbation du directoire du département du 19 janvier 1792, avons transféré solennellement et en procession la relique de la Sainte Epine, de l'église des ci-devant Dominicains dans celle de la paroisse de la ville ; et après l'avoir exposée à la vénération des fidèles pendant le saint sacrifice de la messe, nous l'avons placée dans le Tabernacle ».

Signé : GARCIN, curé.

Le précieux reliquaire qui contenait la Sainte Epine, étant en or ou en argent, ne pouvait manquer de tenter la rapacité des sans-culottes de 1793. Aussi fut-il bientôt enlevé, ainsi que les vases sacrés et autres objets précieux des différentes églises du Buis. Personne jusqu'à ce jour n'a pu dire d'une manière positive et certaine par qui fut commis ce vol sacrilège. Faut-il en faire retomber l'odieux sur l'intrus Garcin ou en accuser tout autre ? C'est ce que l'on se demande encore.

Quoi qu'il en soit, la divine Providence veilla sur la sainte relique. Pendant les mauvais jours, la Sainte Epine demeura renfermée dans un coin obscur, sous la garde des Saints Anges, témoins de la Passion de notre Divin Maître, dans la maison curiale où s'était installé le prêtre schismatique. Après le départ de Garcin, un vieux meuble de la cure fut acheté par Jean Antoine Balme (dit Baron). Ce dernier trouva, dans un tiroir à secret, le tube en cristal contenant la Sainte Epine, et le remit probablement à M. Armand, vicaire au Buis, prêtre fidèle qui avait refusé de prêter serment et exerçait en cachette les fonctions du saint ministère.

Cependant lorsque la tourmente révolutionnaire fut passée, la Sainte Epine fut retirée de sa prison et transportée solennellement, en procession, au milieu de l'allégresse publique, dans la vieille église des Dominicains, qui servit d'église paroissiale jusqu'en 1837.

L'identité de la vénérable relique n'était mise en doute par personne. Néanmoins l'autorité ecclésiastique, toujours prudente, voulut qu'une enquête fût faite, et Mgr François Bécherel, évêque de Valence, dans le diocèse de qui le Buis fut placé après le Concordat, délégua M. Claude Goin, curé-archiprêtre du Buis, pour procéder à cette enquête qui eut lieu le 11 Ventose de l'an XII (2 mars 1804), dans la sacristie de l'église des Dominicains. On fit comparaître à cet effet onze témoins, tous hommes graves et dignes de foi, qui firent serment de dire la vérité. Ce furent MM. :

- 1^o Louis-Joachim Armand, vicaire, âgé de 66 ans.
- 2^o Jean-Antoine Clément, maire, âgé de 72 ans.
- 3^o Gaspard Nicolas, adjoint, âgé de 58 ans.
- 4^o Jean-Henri-Régis Vivier, prêtre Dominicain, âgé de 50 ans.
- 5^o Pierre-Martin Francon, Dominicain, âgé de 35 ans.
- 6^o Louis Bourdelon, propriétaire, âgé de 50 ans.
- 7^o Jean-Laurent Duport, âgé de 54 ans.
- 8^o Joseph-Alexandre Brochier, âgé de 40 ans.
- 9^o Pierre-Louis Blanc, âgé de 60 ans.
- 10^o Véraud-Bernard Vachon, âgé de 35 ans.
- 11^o Joseph-François-Xavier Ricard, âgé de 40 ans.

A tous on montra la Sainte Epine renfermée dans son tube de cristal fermé d'un côté et ouvert de l'autre, sans sceau. Tous, sous la foi du serment, l'un après l'autre et séparément, déclarèrent que *c'était véritablement la même Relique, qui a été dans tous les temps exposée à la grande vénération des fidèles ; que la chasse de la dite Relique, qui était en vermeil, a disparu dans le temps de la Révolution, que par ce moyen les sceaux ou authentiques ont été brisés ; que c'est bien le même verre dans lequel la dite Relique est enfermée et qu'il n'a point été altéré. Messieurs Armand, vicaire, et Viviers, prêtre, ont l'un et l'autre au surplus déclaré et déposé que c'est bien la même Relique qu'ils ont exposée nombre de fois, à la Vénération du peuple et qu'ils ont portée en procession* (1). Après lecture faite, tous les témoins signèrent le procès-verbal, ainsi que M. Goin, curé, et M^e Vachon, notaire, greffier nommé pour l'enquête. Ce procès-verbal fut envoyé à Mgr l'Evêque qui, sous la date du 7 mars 1804, autorisa le curé du Buis et tout autre Prêtre approuvé, à exposer la Sainte Epine à la vénération des fidèles (2).

Un vénérable Prêtre, originaire du Buis, M. Victor Leydier, mort, Chanoine titulaire de Châlons-sur-Marne, écrivait, le 1^{er} décembre 1875, à M. le Chanoine A. Roux, alors Curé-Archiprêtre du Buis :

« Voici un fait qui m'a grandement frappé. Souvent je l'ai raconté et il n'est jamais sorti de ma mémoire : à l'âge d'environ huit ans, étant petit enfant de chœur, je vis, le dimanche avant la fête de la Sainte Epine, M. Armand, vieillard respectable, se tourner vers l'assistance, après l'Evangile. Et il dit : *Pour accroître votre dévotion, je veux vous rappeler un événement : l'Ouvèze ayant débordé et l'eau entrant avec impétuosité dans la ville, je n'hésitai pas à monter sur un cheval, tenant en main le précieux reliquaire, et à m'avancer au devant des flots, je donnai la bénédiction et je vis l'eau décroître et bientôt se*

(1) Procès-verbal d'enquête sur l'identité de la Sainte Epine. Original conservé dans les Archives de la fabrique.

(2) Original, Archives de la fabrique.

retirer. Or, ajoute le vénéré chanoine, il y avait dans l'assistance des messieurs de l'âge du vieux vicaire, vrais voltairiens, qui n'auraient pas manqué de s'inscrire en faux, si le fait eût été contestable ».

En 1839, M. Alexis Arzac, curé-archiprêtre du Buis, demanda au Saint-Siège la faveur de l'autel privilégié *in perpetuum* pour la chapelle de la Sainte Epine, existant dans l'église paroissiale actuelle. Sa Sainteté le Pape Grégoire XVI, par Indult du 19 août 1839, daigna accorder la faveur sollicitée. (1)

Dès les premières années de son administration pastorale, M. Goin acheta un assez beau reliquaire en argent. Il retira de son tube de verre la Sainte Epine et la plaça dans ce nouveau reliquaire muni, par devant, d'une épaisse plaque de cristal. La Sainte Epine passée dans une gaine en argent repose sur une sorte de nœud en vieille étoffe de soie blanche.

On expose la Sainte Epine et on la présente à la vénération des fidèles, tous les vendredis de carême, le soir à l'heure de la prière, et le Vendredi-Saint de midi à 3 heures. C'est aussi l'usage de l'exposer lorsque la paroisse est menacée de quelque grand désastre, incendie, inondation, etc...

Depuis la Révolution s'est accrue de jour en jour la pieuse dévotion des fidèles envers la Sainte Epine. Les habitants du Buis sont heureux et fiers de pouvoir dire que leur paroisse possède un pareil trésor.

Aujourd'hui, dans l'église paroissiale, comme autrefois dans celle du couvent des Frères Prêcheurs, la Sainte Epine possède sa chapelle, qui est en même temps celle du Sacré-Cœur, et son autel propre. Cet autel, quant à sa partie principale du moins, est le même qui, dans l'église des Dominicains, avant 1793, lui était consacré.

LOUIS CHAVANET,
curé de Chaudebonne.

(1) Original. — Archives de la fabrique.

